

ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Bilan de la politique de prévention du suicide Question écrite n° 14281

Texte de la question

M. Patrick Hetzel demande à Mme la ministre de la santé et de la prévention de dresser un bilan de la politique de prévention du suicide menée par les pouvoirs publics depuis 2018. Il lui demande quelles sont les actions conduites par l'Observatoire national du suicide depuis sa création le 1er août 2018, ses moyens budgétaires et humains, la stratégie de prévention du suicide en particulier chez les personnes âgées, les leçons tirées de la mise en œuvre de l'instruction du 6 juillet 2022, le nombre de départements couverts par le dispositif VigilanS, les moyens de la politique de formation sentinelle et un retour des formations assurées dans ce domaine en direction des médecins généralistes.

Données clés

Auteur: M. Patrick Hetzel

Circonscription: Bas-Rhin (7e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 14281

Rubrique: Mort et décès

Ministère interrogé : Santé et prévention Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 29 avril 2024

Question publiée au JO le : 9 janvier 2024, page 153 Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)